

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL



n° 3
janvier 1978



Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Voilà que vient de s'achever la première année de la vie municipale de notre Nouvelle Commune et que se lève, pour chacun, l'aube de 1978.

Que, dès lors, et en tout premier lieu, nos vœux les plus chaleureux de bonheur familial, de santé personnelle, de satisfaction morale et de prospérité matérielle, en dépit des difficultés de la crise qui sévit, accompagnent chacun et chacune de nos habitants tout au long de cette nouvelle année s'annonce, hélas, encore incertaine pour la Wallonie comme pour le Pays.

Pour discerner au travers de ces nuages chargés de problèmes à résoudre dans un monde en mutation profonde et rapide, qui ne tient à jeter un regard sur le proche passé pour s'assurer de l'effort accompli et de la bonne volonté déployée et prendre ainsi plus fermement appui pour l'avenir ?

La réussite, dès la première année de la fusion des Communes, sur le plan humain et dans les faits administratifs, d'une bonne gestion communale de tous les jours, tel était l'objectif essentiel que s'était assignée votre Administration Communale en 1977.

Employés communaux de tous grades et de toutes fonctions, responsables politiques du Collège Bourgmestre et Echevins et du Conseil Communal, tous s'y sont mis avec conviction, dévouement et persévérance.

A l'œuvre de réunion et d'union des habitants de la nouvelle entité communale agrandie s'ajoutait la poursuite, à un rythme accéléré, de la construction et de l'installation, dans son site urbain, de l'Université de Louvain-la-Neuve et, dès lors, en conséquence, l'accueil d'une population en nombre important et chaque jour croissant.

Le nombre d'habitants de notre Commune atteint ainsi près de 16.000 domiciliés auxquels s'ajoutent nécessairement quelque 10.000 personnes, étudiants ou autres dont le séjour dans notre Commune est directement ou indirectement dépendant de l'activité universitaire et de son environnement.

La longue visite, en toute simplicité et combien sympathique et encourageante, du Roi, en octobre



A. C. S. O.

**I
N
F**

Information de l'Association des Clubs Sportifs
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

VOYAGE A AROSA

Pour se rendre à Arosa, nous vous conseillons le train. La voiture reste évidemment possible, mais elle offre certains dangers et supprime certains contacts entre les supporters.

Quant à l'avion, il paraît coûteux et ne vous mène que jusque Zurich.

Nous vous offrons donc les possibilités que nous avons retenues.

JEUX SANS FRONTIÈRES
1978

LA SELECTION

150 candidats étaient intéressés et ont renvoyé leur inscription à l'ACSO.

100 se sont présentés à la première éliminatoire, le samedi 18 avril.

60 ont été retenus. Ils participeront à la deuxième série de tests qualificatifs le samedi 15 avril à partir de 13 heures.

30 environ seront retenus.

feront le déplacement à Arosa pour défendre les couleurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Ils passeront un examen médical et participeront aux entraînements hebdomadaires jusque fin juillet.

**POUR ENCOURAGER
VOTRE ÉQUIPE**

Nous pourrions, d'après les demandes, vous proposer :

A. **Départ** en train de nuit avec couchettes :

- soit le samedi 5 août
- soit le mardi 8 août.

B. **Retour** en train de nuit, avec couchettes :

- soit le jeudi 10 août
- soit le samedi 12 août.

Prix du voyage : aller-retour : **2.500 F.**

C. **Hôtel** sur place : environ 1.100 F. par jour.

Nom et prénoms :

Adresse : Numéro de téléphone :

désire se rendre à AROSA pour soutenir l'équipe de Jeux sans frontières.

Nombre de personnes. (Indiquer l'âge pour les moins de 26 ans).

Souhaite le départ :

- le samedi 5 août (1)
- le mardi 8 août (1).

Et le retour :

- le jeudi 10 août (1)
- le samedi 12 août (1).

Souhaite uniquement des chambres du au août.

Signature,

- **A RENVoyer** à l'A.C.S.O., boulevard Martin, 21, 1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE.
- **AVANT LE 30 AVRIL 1978.**

(1) Biffer la mention inutile.

VOTAGE A ARDIA

1
M
F

A.C.S.O.

JEUX SANS FRONTIERES 1978

VOUS ENJOUIREZ
VOUS ENJOUIREZ

LA SECTION

Faint, illegible text covering the majority of the page, likely containing rules or program details for the event.

dernier, au milieu d'une foule de plusieurs milliers d'étudiants et d'habitants de notre Commune avides d'informer, avec spontanéité, le Chef de l'Etat sur les multiples problèmes de la vie, sous tous ses aspects, sur ce nouveau et unique site comme dans les autres quartiers et hameaux de notre Commune ont confirmé à tous que si tout n'était pas parfait, loin de là, le transfert et le développement de l'U.C.L., l'intégration et l'installation de chacun, à Ottignies-Louvain-la-Neuve, se poursuivaient dans l'efficacité, l'ingéniosité et, assurément, la bonne humeur de tous, malgré un certain inconfort.

Pour mieux arrimer chacun au destin de notre Communauté Municipale, nous avons, ensemble, recherché la meilleure organisation communale qui offre à chaque habitant les services les plus efficaces et les plus complets et assure, au travers des Comités d'Information et de Consultation, la plus large participation de tous à la nécessaire amélioration des divers aspects de la qualité de la vie dans notre Commune en expansion.

C'est ainsi que dans l'ordre et la méthode et avec le souci constant de protéger le côté humain de chaque chose, tour à tour, chaque secteur :

Social par la collaboration apportée au Centre Public d'Aide Sociale ;

Culturel par l'achèvement des travaux et la mise en opération de la gestion et de l'animation du Centre Artistique et Culturel ;

Scolaire par la construction d'une nouvelle école et l'ouverture de plusieurs nouvelles classes ;

Sportif par la participation à la gestion et à l'animation du grand Centre Sportif de Blocry ;

Commercial par l'appui donné aux diverses initiatives qui sont propres à ce secteur et, enfin,

Administratif par la création de nouveaux emplois pour répondre à l'expansion de l'infrastructure communale ; ceux-ci étant réservés prioritairement à des travailleurs de la Commune ou du Brabant Wallon qui avaient perdu le leur du fait de la crise.

Toutes ces activités ont fait, de notre Commune, l'entreprise publique la plus animée et proportionnellement la plus développée de Wallonie.

Bref, le Collège des Bourgmestre et Echevins, qui est l'exécutif de la politique communale, et le Conseil Communal, qui le contrôle, ont fait tout ce qu'ils ont pu, chacun dans son rôle, pour répondre, dans des circonstances difficiles, au véritable défi que l'accélération de notre expansion nous impose.

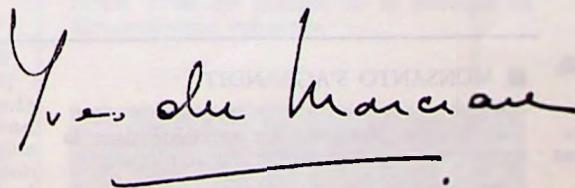
Tout au long de l'année écoulée, nous avons résolument conduit ensemble le changement et le progrès de notre avenir communal en prenant, à temps, les décisions participatives et d'intérêt public nécessaires pour ne jamais nous laisser dépasser par les événements qui nous cernaient, en maîtriser les inconvénients et en organiser les avantages au bénéfice de toute la population.

Comme dans toute œuvre humaine aussi exaltante soit-elle, il reste bien des lacunes et des imperfections à corriger.

Ce sera l'œuvre de solidarité enthousiaste et dynamique à laquelle nous voulons nous atteler avec conviction pour 1978 !

Mais entretemps, voici donc Ottignies-Louvain-la-Neuve hissée par tous et plus résolument chaque année, au niveau de ses aspirations, de son destin et de ses obligations de Ville Universitaire au cœur de notre Province de Brabant Wallon !

Bonne et Heureuse Année à tous.



Yves du MONCEAU
Sénateur,
Bourgmestre.

Roger DELAIN
Echevin
de l'Instruction Publique.

Philippe CATTELAIN
Echevin des Travaux, de la
Jeunesse et des Sports.

Joseph PIERSON
Conseiller Provincial
Echevin de l'Etat Civil
et des Affaires Sociales.

Claire DELBRASSINNE
Echevin des Finances
et de la Culture.

Jean SABLON
Echevin des Affaires Rurales
Foires et Marchés.

JEUNESSE ET SPORTS.

Avec ses 13.000 m2 de surface sportive, le Centre Sportif de Blocry est le plus important du pays. Quelques renseignements pratiques en page 12

L'EPURATION DE LA DYLE.

Ce très grand projet sera terminé au début de 1979. Il sera complété par une station d'épuration pilote implantée à Louvain-la-Neuve. Le point sur la question en page 6

L'EGOUTTAGE DU QUARTIER DES VALLEES A MOUSTY.

Depuis l'automne, les travaux sont en cours. Ils seront prolongés par un collecteur se déversant dans la Dyle.

Tout ce que les riverains doivent savoir est exposé en page 8

Noté pour vous	4
Agenda	5
En bref	8
Echos des commissions	10
Etat civil	11

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve. Reproduction interdite.
 Secrétariat de rédaction : Joseph Desmet.
 Maison Communale
 Avenue des Combattants 39 - Tél. 41 40 72 - Ext. 4.
 Photos : Henri Dave et Vers l'Avenir.
 Réalisation technique : Imprimerie J. Dieu-Brichart, s.p.r.l.
 Chaussée de la Croix 47, Ottignies-Louvain-la-Neuve.

■ VISITE DE S. M. LE ROI SUR LE SITE DE LOUVAIN-LA-NEUVE.

Au cours d'une visite privée qu'il a effectuée sur le site de Louvain-la-Neuve le 4 octobre dernier, à l'invitation du Bourgmestre et de Monseigneur le Recteur, S. M. le Roi a manifesté un très vif intérêt aux multiples problèmes soulevés par la construction du site universitaire et surtout pour la qualité et les conditions de vie des nouveaux habitants de Louvain-la-Neuve. Il a également été attentif aux problèmes soulevés par les exigences de la vie quotidienne dans une ville de création récente et s'intégrant progressivement dans la Communauté communale d'Ottignies.

Guidé par le Président de l'Association Générale des étudiants, le Souverain s'est entretenu en toute simplicité avec les étudiants, les commerçants et les résidents qui lui étaient tour à tour présentés par le Recteur, le Bourgmestre, le Président du Conseil des Résidents et de celui des étudiants étrangers.



« Il est des nôtres, il a bu son verre comme les autres ! », le Roi semblait très content de l'ambiance.

■ DECORATIONS CIVIQUES.

S. M. le Roi a octroyé aux personnes suivantes :

Insigne d'honneur d'or.

Pigeolet Alex, rue du Charnois, 15.
 Sebille Joseph, rue de Profondsart, 2, décédé le 22 novembre 1976.

Insigne d'honneur d'argent.

Bertrand Jacques, Vx chemin de Genappe, 1.
 Grosjean Paul, rue du Culot, 5.
 Wittesprote Bernard, av. des Fauvettes, 5.

Insigne d'honneur de bronze.

Bosman Gaston, chaussée de la Croix, 82.
 Daxhelet André, rue de la Chapelle, 3.
 Grolaux Pierre, rue des Renoncles, 17.
 Fastré Hilaire, avenue des Sorbiers, 58.
 Lemoine Louis, av. Christ. Plantin, 9.
 Pirson Gustave, avenue de Balbrère, 10.

Après les avoir tour à tour chaleureusement félicités, le Bourgmestre a remis à chacun des lauréats les diplômes de leur distinction au cours de la séance publique du Conseil Communal le 29 novembre 1977.

Il est rappelé que les titres de Lauréat du Travail ont été créés en 1929 par S. M. le Roi Albert, en vue de stimuler l'esprit d'initiative et de progrès des travailleurs.

■ RAYMOND COSTARD N'EST PLUS.

Dans la nuit de Noël, notre ancien concitoyen M. Raymond Costard, Directeur Général au Ministère de l'Intérieur, est décédé accidentellement à Tignes en France.

Ardennaise, originaire de Florenville, sa famille vint s'installer dans notre Commune au lendemain de la guerre, chaussée de la Croix ou sa mère, Mme Louise Costard, résidait jusqu'à la veille de son décès survenu à l'âge de 90 ans.

Doué d'une grande intelligence, il accéda rapidement aux plus hautes fonctions du Ministère de l'Intérieur. Ce fut lui qui élaborait le premier plan de fusions de Communes qui porta son nom et qui servi de base à sa réalisation définitive l'année dernière.

D'opinion socialiste, il joua aussi un rôle influent dans son parti à Ottignies lors des élections communales de 1952 et de 1958 notamment. Très attaché à notre Commune, il y revenait chaque week-end pour rendre visite à sa vieille maman que l'on voyait souvent à son bras pour faire des courses dans les magasins de la commune.

A sa veuve et à ses enfants, le Collège des Bourgmestre et Echevins a tenu à adresser l'expression des très vives et sincères condoléances de tous les habitants de notre Cité qui l'ont connu.

■ MONSANTO S'AGRANDIT.

Le groupe Monsanto est spécialisé dans la recherche des plastifiants et des fertilisants.

Dès 1972, il installe un département chimie et fibres plastiques dans le Parc Industriel de Louvain-la-Neuve.

A la fin du mois de novembre 1977, la Société s'est agrandie d'un nouveau département équipé de chambres permettant de surveiller la croissance des végétaux.

Cette entreprise à caractère international occupe actuellement 250 personnes dont la moitié sont belges, parmi lesquels déjà de nombreux habitants de notre Commune. La nouvelle section permettra de créer 300 emplois nouveaux. En cette période de crise, cette extension de Monsanto démontre combien l'Administration Communale a eu raison d'opter résolument pour l'implantation de l'U.C.L. sur le site de Lauzelle ainsi que ses conséquences économiques bénéfiques pour toute la région.

Dans son discours inaugural, M. Cunningham, Président de Monsanto Europe (2e à partir de la gauche) a rappelé les liens qui unissent sa Société et l'université, et la position centrale qu'occupe notre région en Europe. Le Bourgmestre lui a chaleureusement répondu en anglais et en français assurant le P.D.G. de cette importante multinationale de la meilleure bienvenue dans notre Commune.





■ OUVERTURE DU CENTRE URBAIN.

Les trois derniers pavés du Centre Urbain ont été posés le 21 novembre dernier par M. le Bourgmestre, l'Administrateur Général de l'U.C.L. M. Woitrin et un tout jeune habitant du site, sur la place de l'Agora dont l'architecture est résolument contemporaine.

La première phase du Centre Urbain de Louvain-la-Neuve s'étend sur une dalle de béton de 3 ha. coulée au-dessus du vallon de la Malaise. Sous cette dalle on trouve deux à trois niveaux de parkings ainsi que des voiries de circulation. Les logements, les bureaux, les commerces et les différents services sont répartis en superstructure. On y trouve également une gare et le plus grand complexe de spectacles cinématographiques du Brabant Wallon.

Deux ans, 1000 personnes et 30.000 m³ de béton ont été nécessaires pour réaliser ce « cœur » urbain égayé merveilleusement par une fresque murale conçue par Claude Rahir et symbolisant les âges de la vie.

■ INFOR FAMILLE.

Avez-vous du temps libre ? Désirez-vous en consacrer une partie à des activités sociales ? Ecrivez, téléphonez ou venez nous voir à Infor-Famille, Wavre, rue de l'Escaille, 2, téléph. (010) 22 33 95, lundi de 12 à 18 h. ou jeudi de 9 à 14 h. ou à Waterloo, chaussée de Bruxelles, 149, téléphone (02) 354.33.92, le mardi de 9,30 h. à 13,30 h.

■ LA SEMAINE DE LA MARINE.

Le 24 septembre dernier, le défilé et le show des Cadets de la Marine ont recueilli un franc succès.

Cette manifestation était organisée dans le cadre de la semaine maritime placée sous les auspices de l'Association Nationale des anciens de la Force Navale du Brabant Wallon.

Au cours de la réception offerte à la Maison Communale, M. le Bourgmestre et M. l'Echevin Cattelain ont signé le livre d'or de cette Association qui célébrait son cinquantième anniversaire cette année.

■ MILICE.

Il est rappelé aux miliciens de la levée 1979 qu'ils peuvent introduire, jusqu'au 31 janvier au plus tard, une demande de sursis, pour études, de dispense (aînés de famille nombreuse) ou d'exemption pour raisons médicales.

Tous renseignements peuvent être obtenus au Service de la Milice, av. des Combattants, 35 (tél. 41 40 72 - ext. 2).

■ ST-NICOLAS DES ETUDIANTS.

Mardi 6 décembre.

Pour la première fois depuis le transfert à Louvain-la-Neuve, tous les cercles étudiants s'étaient mis d'accord pour fêter dignement leur vénéré patron : Saint Nicolas.

C'est ainsi que pas moins de 500 étudiants, la chope au cou et la plupart revêtus de leur tablier de « guindaille », s'engouffraient dans deux trains spéciaux à la gare de Louvain-la-Neuve. Direction : Ottignies.

Le cortège descendant vers le centre d'Ottignies, au passage, les nombreux passants sont blanchis à la farine. Ensuite, c'est la remontée aux flambeaux vers le campus. Le soir, une grande soirée au hall Sainte-Barbe clôture, tard dans la nuit, les festivités.

■ CARTES D'IDENTITE. MODIFICATIONS.

Les cartes d'identité actuellement en circulation sont laissées entre les mains des habitants des communes fusionnées. L'administration communale fait appel aux habitants en vue de faire compléter la carte d'identité par l'apposition sur le volet réservé aux résidences successives du nom de la nouvelle commune, suivi de la mention « Loi du 30 décembre 1975 » et éventuellement, du nouveau nom de la rue, si celui-ci a été modifié par suite de double emploi.

■ LA NOUVELLE MEDIATHEQUE PERMANENTE A LOUVAIN-LA-NEUVE.

Dès 1972, un service de prêt de disques fonctionnait dans le hall du restaurant Galilée. Le succès fut tel qu'en 1976 on dénombrait 40.000 prêts.

La réussite de cette expérience a encouragé la collaboration entre l'U.C.L. et la Discothèque Nationale de Belgique en vue de l'ouverture d'une médiathèque permanente sur le site universitaire.

Le 24 novembre dernier, les nouveaux locaux ont été inaugurés en présence de Mgr Masiaux, Recteur de l'U.C.L. et MM. Woitrin, Administrateur général, Ingberg, Conseiller au Cabinet du Ministre de la Culture Française, Jean Salkin, Directeur général de la D.N.B. ainsi que notre Bourgmestre.

Grâce à l'appui moral et financier de l'Université et de la Commune, la Médiathèque mettra à la disposition de la communauté régionale une collection de 5.000 disques et minicassettes.

La médiathèque permanente de Louvain-la-Neuve est la septième du réseau wallon de la D.N.B. C'est un exemple de la politique de décentralisation culturelle.



■ AVIS IMPORTANT.

L'eau de la fontaine du Baleau, à Rofessart, n'est pas potable, même si elle est bouillie.

agenda

Mercredi 1er février :

20 h., Centre Culturel, Réunion-débat ZONES COMMUNAUTAIRES.

Samedi 4 février :

CONCERT SPIRITUEL en l'église St-Remy à Ottignies à 20 h. 30.

Jeudi 6 avril 1978 :

Arrivée, vers 16 h. 30, de la SIXIEME MARCHÉ DE L'EUROPE.

Samedi 6 mai 1978 :

Centre Culturel d'Ottignies à 15 heures, FINALE DU GRAND PRIX DU ROI ALBERT d'Art Dramatique Wallon.

Vendredi 12 mai :

A l'occasion de la célébration du 20^{me} anniversaire de l'Athénée d'Ottignies l'Orchestre National sous la direction de Georges Octors, interprétera la 9^{me} SYMPHONIE DE BEETHOVEN. avec la participation de la Chorale Saint-Remy d'Ottignies, Les XVI de Charleroi et La Pastourelle de Charleroi.

Fêtes de Pentecôte :

Salle Cérousiana à Céroux, le Club des Radios-Amateurs organise une JOURNEE PORTES OUVERTES avec démonstrations de matériel et exposition rétrospective.

ENVIRONNEMENT : L'EPURATION

Reverrons-nous bientôt des p

L'ASSAINISSEMENT DE LA DYLE.

L'épuration de la Dyle réalisée par l'I.B.W. sera progressivement assurée par le déversement des eaux usées dans un collecteur aboutissant finalement dans une puissante station d'épuration au-delà de Basse-Wavre. Cette station sera accouplée avec l'usine d'incinération et de séchage des boues.

La pose des collecteurs est en cours et sera normalement terminée courant 1979. Ces travaux coûteront environ 1 milliard 500.000.000 de F à charge de l'Etat.

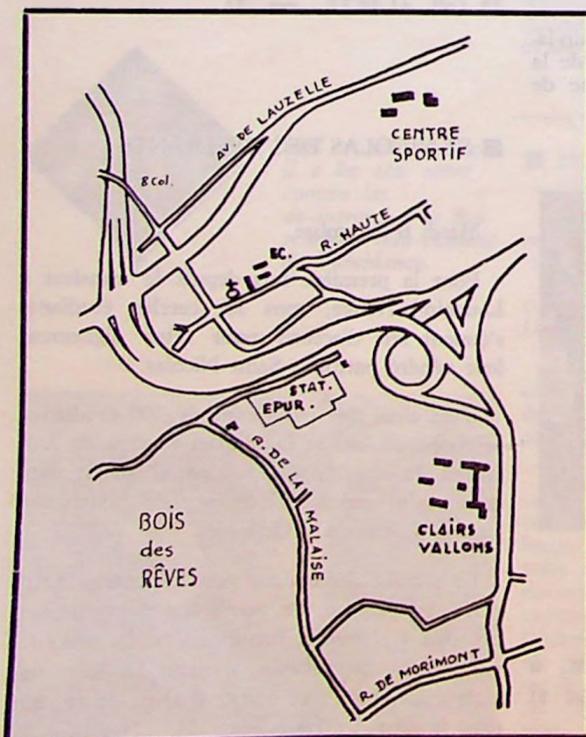
Quant à la station d'épuration de Wavre, l'avant-projet est réalisé, après bien des épreuves, mais sa construction ne sera vraisemblablement pas achevée avant 2 ou 3 ans.

En ce qui nous concerne, nous pouvons donc espérer l'assainissement de la Dyle, de Court-St-Etienne à Basse-Wavre, d'ici deux bonnes années, mais avec des résultats variables, surtout en amont de Wavre, aussi longtemps que la station ne sera pas en fonctionnement.

LA STATION D'EPURATION DE LOUVAIN-LA-NEUVE.

Les eaux usées du site de Louvain-la-Neuve seront également acheminées vers le collecteur principal, posé parallèlement à la Dyle.

Toutefois, une station d'épuration complémentaire et, bien sûr, à plus faible capacité (15.000 équivalents-habitants), s'avère indispensable pour les raisons suivantes :



DES EAUX USEES

issons dans la Dyle ?

1) Epurer les eaux usées en provenance des laboratoires universitaires et des entreprises du parc scientifique et parer à toute pollution accidentelle, grâce à une installation de traitement spécifique ;

2) Epurer une certaine quantité des eaux domestiques à mélanger utilement avec les eaux précédentes ;

3) Alimenter régulièrement en eau épurée le lac en aval du site universitaire et destiné à recueillir les eaux fluviales, en évitant de perturber le cours de « La Malaise » aux capacités de transfert extrêmement faibles : 0,5 m³ seconde, alors que le débit des eaux d'orages sur cette zone urbanisée de 400 ha est estimé à 5 m³ seconde.

La réalimentation constante de ce lac d'une superficie approximative de 6 ha à capacité minimale de 200.000 m³ est indispensable pour éviter que par temps sec ce lac ne se transforme en marécage nauséabond.

Par son *caractère pilote*, cette station remplira en outre une fonction pédagogique d'une importance indéniable au plan de la recherche scientifique d'intérêt public.

Cette réalisation globalement organisée s'inscrit dans les préoccupations de gestion du bassin de la Dyle et de la *gestion de l'eau en Wallonie*, à partir de la gestion des eaux du site : évacuation, traitement, réalimentation de la nappe.

Précisons enfin que le coût d'investissement du projet est estimé à 100 millions de F. et qu'il fera l'objet d'un subside à 100 % de la part de l'Etat.

Au cours d'une réunion de la Commission consultative communale de l'aménagement du territoire et de l'environnement, tenue le 14 juillet 1977, sous la

présidence du conseiller communal Jean Sondag, à la suite d'une interpellation de M. Schoonjans (R. D. P.), toutes les informations techniques et même scientifiques ont été apportées très sereinement et objectivement par les techniciens de l'Intercommunale du Brabant wallon (I.B.W.), maître d'ouvrage, du Service communal de Belgique et par les scientifiques de l'Université de L.L.N. qui ont, en outre, fait part des résultats de leurs recherches aux U.S.A., dans les pays nordiques et en d'autres régions du monde.

Le *principe* de l'installation de cette station d'épuration et ses *caractéristiques techniques* ont donc été approuvées par tous les membres de la dite commission.

Quant à sa *localisation*, le choix s'est avéré finalement très limité et acceptable, bien sûr, par résignation, car toute réalisation semblable suscite toujours des appréhensions. Il s'agit d'un terrain de l'ordre de 2 à 3 hectares, y compris les écrans forestiers et situé le long de la rue de la Malaise, en dehors des grandes zones d'habitat, à hauteur de la rue Basse. La station comprendra trois lignes d'épuration avec un traitement tertiaire. L'évacuation des boues est prévue par camions-citernes : trois transports par semaine.

Toutefois, dans sa délibération consécutive à l'avis positif de la Commission consultative communale, le Collège des Bourgmestres et Echevins, le 2 novembre 1977, a émis un avis favorable sur la demande de l'I.B.W., sous réserve notamment de faire étudier par un bureau compétent l'incidence du bruit et des mauvaises odeurs.

La décision finale appartient au Ministre des Travaux publics. Dans la mesure où celui-ci ne contrarie pas le dossier, la mise en fonctionnement pourrait intervenir dans le courant du premier semestre 1981.

en bref...

en bref...

en bref...

18 OCTOBRE 1977.

Le Conseil communal marque son accord sur la coopération réciproque entre les Polices communales de Rixensart, La Hulpe et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Il approuve la création par le CPAS d'un service de gardiennes à domicile.

L'Assemblée marque son accord sur le tracé des voiries à ouvrir au lotissement de la « Boissette ».

Elle approuve la modification des statuts de l'A.S.B.L. de Gestion des Centres Sportifs de Blocry qui comptera 13 membres effectifs dont trois délégués communaux (MM. du Monceau, Cattelain et Féaux). Elle propose M. Michel Pirson en qualité de commissaire vérificateur des comptes.

Le Conseil communal accorde une ristourne de 400 frs sur le montant des factures de consommation d'eau et d'électricité aux personnes dont les revenus sont inférieurs à 180.000 F.

Il approuve les comptes des communes de CEROUX-MOUSTY : boni 7.186.213 F, dont 7.088.564 F au service ordinaire, 48.904 F. au service extraordinaire et 146.553 F au service ordre.

LIMELETTE : boni 6.571.043 F, dont 5.907.710 F. au service ordinaire, 636.359 F. au service extraordinaire et 26.974 au service ordre.

OTTIGNIES : boni 70.347.365 F, dont 8.025.478 F. au service ordinaire, 60.428.739 F. au service extraordinaire et 1.893.148 F. au service ordre.

Il approuve la modification n° 1 tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire du Budget communal 1977.

L'Assemblée vote une motion relative au Brabant Wallon où elle réaffirme l'appartenance culturelle, sociale et économique du Brabant Wallon à la Wallonie. Elle prend position en faveur du maintien de l'unité, de l'intégrité et de l'autonomie administrative de rang provincial du Brabant Wallon. Elle décide

d'adresser cette décision à M. le Gouverneur, ainsi qu'aux Parlementaires de l'Arrondissement de Nivelles en leur demandant d'œuvrer dans ce sens.

8 NOVEMBRE 1977.

Le Conseil communal approuve le projet d'aménagement d'un parking et d'un piétonnier de liaison entre le Centre Culturel et le Centre commercial du Douaire.

Il approuve également le projet d'aménagement d'un terrain de mini-basket au complexe sportif du Petit-Ry.

Il admet le principe de différents travaux d'égouttage (Parc de l'Etoile, Montagne du Stimont, rue de Pallandt, rue Haute) et d'aménagement de voiries (rue du Bon Air, chemin du Cimetière à Mousty).

L'Assemblée marque son accord sur divers travaux de parachèvement en vue de rendre le Centre Culturel opérationnel.

Travaux en cours à Mousty : *L'égouttage du*

Avec la grisaille de l'automne, la boue et les ennuis inhérents à toute amélioration de nos routes, ruelles et chemins, a fait son apparition au quartier des Vallées à Cérroux-Mousty.

L'origine de ces travaux remonte à la décision prise en son temps de la mise en chantier des habitations sociales situées à proximité de la Chapelle aux Sabots. La nécessité d'évacuer les eaux de pluies et les eaux usées a été étudiée dès ce moment et l'Etat, par le biais de la loi « Brunfaut » prenait en charge la totalité des travaux d'infrastructure du nouveau quartier et 60 % des tuyaux d'évacuation de la rue des Vallées, le solde étant à charge de l'Administration Communale.

Lors de la décision de passer à l'exécution, il s'est avéré difficile de procéder à la pose du collecteur



en bref...

Elle approuve le cahier des charges relatif au ramassage des immondices à Limelette et Cérroux-Mousty.

Enfin, elle approuve la création d'une sixième classe primaire à l'école communale de Blocry.

29 NOVEMBRE 1977.

Le Conseil communal approuve un règlement de police relatif à la protection contre l'incendie dans les immeubles, locaux et lieux accessibles au public.

Il approuve la modification n° 2 des services ordinaire et extraordinaire du Budget communal 1977.

L'Assemblée marque son accord sur la répartition des subsides à octroyer aux sociétés sportives et aux groupements de jeunesse de la commune (voir notre page sportive).

Elle désigne M. G. Simon en qualité de délégué communal auprès du Comité consultatif du secteur Asvergaz.

en bref...

20 DECEMBRE 1977.

Le Conseil communal approuve le projet du schéma directeur relatif à la zone d'extension d'habitat entre l'Avenue des Vallées et la route de Villers-la-Ville à Rixensart.

Il marque également son accord sur l'achat d'un « combi » destiné aux services de la police.

L'assemblée vote la répartition des subsides aux sociétés culturelles et sociales :

BIBLIOTHEQUES.

Médiathèque	25.673
	+ 15.000 fonctionnement
Bibliothèque Ottignies	5.000
Bibliothèque Cérroux-Mousty	5.000
Ludothèque	10.000

en bref...

CEUVRES SOCIALES ET FAMILIALES.

Ligue des Familles	10.000
Vic Féminine	10.000
Femmes Prévoyantes	5.000
Croix-Rouge	10.000
Ile de la Tortue	5.000
Amnesty International	5.000
5 Groupements de 3 x 20 ans :	20.000
Rofessart — Limelette-Centre — Blocry — Mousty	

CULTURE.

Comité des Fêtes	50.000
A.S.B.L. Centre Culturel et Artistique	200.000
Cercle l'Effort - 45e anniversaire	45.000
Art et Plaisir	10.000
La Lorgnette	10.000
Vis Tchapias	10.000
St-Jean-des-Bois	30.000
Chorales A Cœur Joie (3 x 5 + 1 x 4)	19.000
Chorale St-Remy	10.000
Harmonie Royale - dédit -	5.500
Remboursement locations salle du C. C., section locale	10.500

Quartier des Vallées

en trottoir, du fait de la présence de nombreuses canalisations. La décision fut donc prise de déplacer le nouveau collecteur dans l'axe de la chaussée. Une négociation avec les services du Ministère des Travaux Publics nous permit de bénéficier de 60 % d'intervention dans la pose d'un nouvel empièchement et d'un tapis asphaltique en deux couches au dessus du collecteur.

A ce moment, sur proposition du Collège, le Conseil Communal en date du 18 octobre dernier vota une augmentation de crédit au budget de 1977 de 5.000.000 frs. Cette décision permet donc de réaliser, outre la pose des tuyaux d'évacuation, la mise en œuvre d'une nouvelle chaussée.

Nous n'en avons pas fini pour autant ! Dès la fin de ce chantier, un nouveau dossier doit être pré-

senté pour exécution ; il s'agit de la prolongation du collecteur jusqu'à la Dyle par l'arrière de la rue Berthet. Cette section ne faisant pas partie des travaux subsidiés dans le cadre de la loi « Brunfaut » cités plus haut, un dossier séparé doit être proposé à la mise en adjudication dans les plus brefs délais.

Lorsque le nouveau quartier des Vallées sera habité, il est évident que l'on ne peut imaginer l'écoulement des eaux usées à « ciel ouvert ». Ce sera donc un des tout prochain problème qui sera traité par le service des Travaux qui, très attentif à ce point, a déjà inclus les dépenses inhérentes à ces travaux dans l'ébauche du budget 1978.

Ph. Cattelain
Echevin des Travaux, Urbanisme,
Sports et Jeunesse

QUE FAIRE POUR VOUS RACCORDER AU NOUVEL EGOUT ?

Deux cas se présentent :

1) *Votre immeuble est déjà raccordé aux égouts existants* : prévenez l'Administration communale, par écrit et le plus rapidement possible.

Le raccordement au nouvel égout sera exécuté gratuitement par les soins de l'Administration communale.

2) *Votre immeuble n'est pas raccordé aux égouts existants* : introduisez le plus rapidement possible votre demande auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins tout en prenant vos dispositions afin de pourvoir votre habitation d'une fosse septique conforme à la réglementation communale (disponible au Service des Travaux, av. des Combattants, 34, tél. 41 74 11 du lundi au vendredi).

Dans ce cas, l'Administration communale exécutera, pour chaque immeuble, des raccordements en attente jusqu'à la limite du trottoir.

Le raccordement de votre immeuble à ce branchement en attente devra être fait à vos frais et par vos soins AVANT LA CONSTRUCTION DES TROTTOIRS.

Jeunesse et Sports

Centre Sportif de Blocry : M. le Président rappelle que l'Administration communale a obtenu, non sans mal, d'être représentée par trois Administrateurs au lieu de deux initialement prévus.

Les membres insistent pour connaître, à bref délai, les conditions d'accessibilité pour les utilisateurs communaux.

Plaine des Coquerées : Le Président propose qu'un plan d'aménagement soit établi pour cette zone en tenant compte des besoins des utilisateurs potentiels (clubs, écoles, foire commerciale...)



Gaston Roelandts, champion olympique, à la plaine du Bon Air (Coquerées) le 27 novembre 1977.

Subsides « Jeunesse et Sports » : Les membres font remarquer qu'il existe une disproportion entre les subsides prévus pour la jeunesse et ceux prévus pour les sports.

Le budget communal prévoit un million pour les subventions aux sociétés sportives et 400.000 frs pour les organismes de loisirs dans lesquels est incorporée la jeunesse.

La Commission souhaite que le transport du matériel pour les camps des mouvements de jeunesse soit pris en charge par la Commune.

La Commission propose que la répartition des subsides octroyés aux sociétés sportives soit basée sur les frais d'infrastructure (locations, entretien...), les dépenses extraordinaires (aménagements...) et le fonctionnement (administration, moniteurs...).

Enfin, les membres souhaitent obtenir des subsides spéciaux pour le lancement et le complément d'infrastructure de certains clubs.

En ce qui concerne les subsides aux groupements sportifs, le conseil communal, en sa séance du 29 novembre 1977, a voté à l'unanimité, les propositions de la Commission (voir page sportive).

Quant aux mouvements de jeunesse, le Conseil communal a décidé sur proposition du Collège de porter le subside par mouvement de 5 à 15.000 francs.

Zones Communautaires

Les villes et les villages requièrent des équipements communautaires : établissements scolaires et culturels, locaux de réunions facilement accessibles, installations sportives et de délasséments, cliniques, crèches, centres commerciaux et de services, etc...

L'importance de ces équipements est évidemment fonction de la densité de la population et du degré d'urbanisation. Ces équipements seront plus utiles en étant tantôt dispersés et proches des utilisateurs potentiels, tantôt groupés dans un programme de complémentarité, notamment en ce qui concerne certaines infrastructures communes.

Notre nouvelle municipalité dispose déjà d'équipements communautaires assez bien répartis. Des zones spécifiques figurent au plan général d'aménagement, dans le cadre du projet de plan de secteur ou apparaissent dans certaines projections, y compris dans les zones d'habitat.

Grâce aux décisions prises dès 1966, des orientations peuvent être précisées, voire adaptées à la lumière d'éléments nouveaux, entr'autres, dans le domaine de l'habitat, des communications et, bien sûr, l'évolution des mentalités et des exigences plus formelles en qualité de vie.

C'est pour mieux saisir ces éléments nouveaux et les projeter dans les choix définitifs d'aménagement du territoire, d'équipements et, globalement, d'environnement que notre commission consultative communale a inscrit à son programme une réflexion approfondie sur les zones communautaires : un inventaire est en cours, des suggestions ont déjà été exprimées et l'étude se poursuit.

C'est ainsi qu'en sa séance du 14 novembre 1977, notre commission a examiné en partie les zones communautaires à développer ou à créer au cœur de la vallée ou à proximité de celle-ci, tandis que le 12 décembre suivant, il fut essentiellement question du plateau de Lauzelle, de l'Hocaille et de Blocry, et cela conjointement avec la commission de coordination de L.L.N. Prochainement, en coopération avec les représentants provinciaux, nous traiterons du domaine provincial du Bois des Rêves. Bien d'autres réunions seront nécessaires avant de dégager des conclusions cohérentes.

Les groupements représentés — à leur demande — dans notre commission et pouvant compter sur un(e) délégué(e) régulier disposent évidemment d'informations privilégiées qu'ils peuvent correctement répercuter en vue de mieux élaborer leurs propositions.

Soucieux cependant d'associer au maximum et le plus démocratiquement possible l'ensemble de la population, nous invitons tous les particuliers à nous communiquer leurs suggestions à propos des équipements communautaires, mais aussi des infrastructures de communications et de stationnement.

A titre exemplatif, signalons que lors d'une réunion de notre commission, des membres ont préconisé l'étude de la prolongation de la galerie commerciale du Douaire, avec accès à la place de Mousty par des piétonniers et de la mise à sens unique de certaines rues ou sections de rues. Complémentairement, dans le centre d'Ottignies, quelle est la limite acceptable de renforcement des équipements ?

Sur la plaine des Coquerées, un grand hall sportif et des installations extérieures sont de plus en plus souhaitées pour répondre aux besoins grandissants d'une population en expansion rapide sur ce versant de la Dyle, comme dans le centre. Comment poursuivre l'aménagement et l'équipement du domaine provincial du Bois des Rêves, en respectant et en valorisant ce cadre exceptionnel et en ouvrant largement au public ? Quel avenir réserver au terrain des « Deux Ponts » ? Que faire au « Buston » ? Et à l'Hocaille ? Et à la Baraque ? Et ailleurs encore ?

Les avis peuvent nous être transmis très simplement, sans formalité spéciale. Ils seront ensuite soumis à la commission compétente.

Toutefois, afin de faciliter la participation de la population, nous lançons une invitation pressante à chacune et à chacun, à une réunion qui se tiendra le mercredi 1^{er} février 1978 à 20 h., au Centre Culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Jean SONDAG

Président de la Commission consultative communale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement.

Coordination Louvain-la-Neuve

Le lundi 12 décembre a eu lieu une réunion conjointe des commissions communales « Aménagement du Territoire, Logement et Environnement » et d'autre part « Coordination de la zone de Louvain-la-Neuve ».

En réponse à une demande du Conseil des Résidents, le Bourgmestre a exposé la situation de propriété et de responsabilité des espaces communautaires à Louvain-la-Neuve. La commission s'est ensuite penchée sur les problèmes de communication entre le quartier de Louvain-la-Neuve et le reste de la Commune. Enfin, un exposé sur les problèmes du Plan Particulier du quartier de la Baraque a été fait par un représentant de l'U.C.L.

La réunion s'est terminée sur une information à propos de la station d'épuration et la plaine de jeux du Tiernat.

état civil du 4^e trimestre

NAISSANCES

FERRERAS Andrés, le 2 octobre.
 SHABANI Nicole, le 5 octobre.
 WATTEZ Maxime, le 13 octobre.
 ANDRE Vincent, le 14 octobre.
 WANGNEUR Yves, le 15 octobre.
 FIEVET Arnaud et Vivian, le 15 octobre.
 RINCON Juliette, le 17 octobre.
 LEFEBVRE Sabine, le 22 octobre.
 MOREAU Jeremy, le 23 octobre.
 GRAM Jean-Sébastien, le 27 octobre.
 DEDEKEN Guillaume et Laure, le 29 oct.

LEMAIRE Benjamin, le 8 novembre.
 PEVENASSE Aurélie, le 10 novembre.
 DAVREUX Céline, le 10 novembre.
 BIDOUIL Vinciane, le 13 novembre.
 HUSTINX Ysabel, le 16 novembre.
 SEBAZUNGU Florida, le 19 novembre.
 PEETERS Aurore, le 29 novembre.
 OLEFFE Lidwine, le 29 novembre.
 DESCHEPPER Bernadette, le 30 novembre.
 BAQUEDANO Caroline, le 30 novembre.

WILLEMART Valérie, le 2 décembre.
 VAN PEEL Nicolas, le 3 décembre.
 NISEZ Gilles, le 6 décembre.
 GENARD Grégory, le 8 décembre.
 COPPENS Christophe, le 10 décembre.
 CLAESSENS Pierre, le 11 décembre.
 PIERET Julien, le 13 décembre.
 LAMBERT Thierry, le 14 décembre.
 DEMEESTERE Patrick, le 15 décembre.
 VAN EECKE Charles, le 17 décembre.
 THOMAS Céline, le 20 décembre.
 VANDERLIN Sandrine et Laurence, le 20 décembre.
 COUCHE Thierry, le 22 décembre.
 HEUREUX François, le 25 décembre.
 WOLTER Loïc, le 26 décembre.
 CATALETTA Sara, le 27 décembre.
 MEUNIER Sandrine, le 29 décembre.

MARIAGES

Bernard CLEPPE et Renée MISSAIR.
 Jean-François ROUCHE et Liliane MOULIN.
 Jacques VAN DRIESSCHE et Evelyne DETHY.
 Jacques VANDENBERG et Joëlle STALMANS.
 Thibault GELUYCKENS et Françoise JAOUOL.
 Christian DUCOFFRE et Elisabeth BUF-FIN.
 Jean-Luc HONHON et Concetta CIURO.

Roger SIMON et Renilda LIEVENS.
 Ali FIRUZ et Irma AH CHU DUSEK.
 Jean-Pierre VAN MAERCKE et Viviane MARTIN.

Patrick SCIENZA et Jacqueline MACORS.
 Philippe DEVEUSTER et Claudine SEMAL.
 Jean-Louis NAVARRE et Marie-Claire THE-RASSE.
 Jean ROSIER et Michelle BRUNIN.
 Yves DRAYE et Anne-Marie ANTHONISSEN.
 Robert GOOSSENS et Suzanne WALRA-VENS.

DECES

BRANKAER Joannes, le 2 octobre.
 WILLEMS Georges, le 3 octobre.
 MOTTIN Solange, le 8 octobre.
 FASTRE Arthur, le 10 octobre.
 VAN DE VELDE Josephus, le 17 octobre.
 MIGNOLET Michel, le 19 octobre.
 THOREAU Edouard, le 21 octobre.
 ROMAIN André, le 24 octobre.
 BAUS Emile, le 24 octobre.
 de BEHAULT Dornon Reine, le 25 octobre.
 COQUETTE Aimé, le 27 octobre.
 BALZAT Fina, le 30 octobre.

PINCHART Charles, le 1er novembre.
 DELPORTE André, le 6 novembre.
 COCITO Jasmine, le 9 novembre.
 PISONIER Jeanne, le 11 novembre.
 LAUWERS Albert, le 17 novembre.
 MERTES Ivan, le 18 novembre.
 MICHEL François, le 20 novembre.
 TONGLET Marie, le 25 novembre.
 GEORGES Jules, le 25 novembre.
 WARZEE Fernand, le 26 novembre.
 GOYENS Yvonne, le 27 novembre.
 CORBISIER Marie-Thérèse, le 27 novembre.

HERALY Juliette, le 3 décembre.
 MARIN Alphonsine, le 5 décembre.
 VANBEVER Bertha, le 8 décembre.
 BOULANGER Joséphine, le 9 décembre.
 GLIBERT Marcel, le 17 décembre.
 DETEZ Marthe, le 20 décembre.
 ROBIN Angèle, le 24 décembre.
 DUBOIS Edgard, le 25 décembre.
 PETIT Jean-Baptiste, le 25 décembre.

ETAT-CIVIL 1977.

Naissances :	
Parents domiciliés à Ottignies	164
Parents non domiciliés à Ottignies	834
Total	998
Décès :	
Domiciliés à Ottignies	95
Non domiciliés à Ottignies	422
Total	517
Enfants présentés sans vie et morts-nés	16
Défunts domiciliés à Ottignies, décédés dans une autre commune	29
Mariages :	
Mariages	87
Divorces	14
Séparation de corps	1

1000^e NAISSANCE.

Les services de l'état civil ont enregistré en date du 8 décembre, le 1000^e acte de naissance pour l'année 1977.

C'est une petite Sophie, de Piétrebais (Incourt), qui est titulaire de cette remarquable inscription.

Sa maman, Mme Corlier, a reçu à cette occasion la visite de M. l'échevin Pierson.

Cet événement fait ressortir l'importance prise par la clinique St-Pierre, au cœur du Brabant Wallon, et les nombreuses tâches assumées par les services communaux d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

100^e MARIAGE.

Le 100^{me} mariage pour l'année 1977 a été enregistré le 21 décembre.

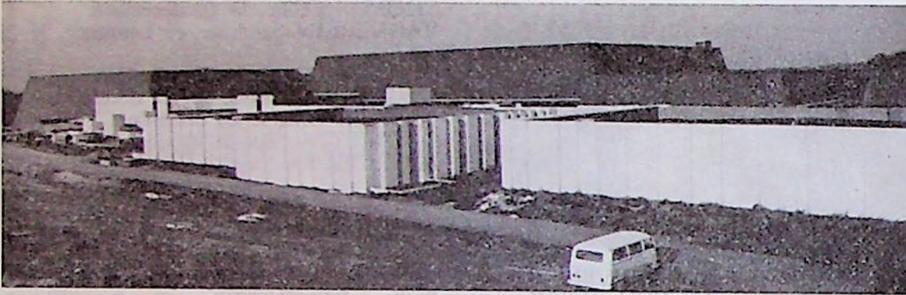
Les heureux époux, Yves DRAYE et Anne-Marie ANTHONISSEN, se sont vu offrir par Monsieur l'échevin Pierson le « Livre du Bonheur » de Michèle Auclair.

1978. DEJA UNE 13^{me} NAISSANCE.

Le 5 janvier est née Delphine, fille du conseiller communal Michel Pierson. L'Administration communale présente ses félicitations aux heureux parents.

JEUNESSE ET SPORTS

La nécessité d'une importante infrastructure sportive pour l'I.E.P. (Institut d'Education Physique), l'intérêt de l'A.D.E.P.S. pour un tel centre, la volonté de la Commune de réaliser sur ce plateau de Lauzelle, et grâce au sport, la rencontre des habitants du site universitaire et de ceux des autres quartiers et hameaux de la Commune ont collaboré à la naissance du grand



CENTRE SPORTIF DE BLOCRY

Ses 13.000 m², qui permettront d'accueillir jusqu'à 900 personnes à la fois pour la pratique du sport, font de lui le plus important du Pays. La mise en activité de la piscine communale avec ses deux bassins de natation en fera l'un des tout grand d'Europe.

Petit à petit les installations intérieures sont mises à la disposition des utilisateurs : les étudiants y reçoivent leurs cours, l'ADEPS y organisera déjà des stages à Noël et les clubs « ballons » d'Ottignies y ont déjà trouvé depuis quelques semaines un nouveau terrain de jeux.

La gestion du Centre. — Elle est assurée par un conseil d'administration où siègent 5 administrateurs du Ministère-Adeps (MM. Wasterlain, président, Giannarelli, Gurdebeke, Singelyn et Soitiaux), 5 administrateurs de l'U.C.L., MM. Woitrin, vice-président, Lechat, secrétaire, Maréchal, Sturbois et Swalus et 3 administrateurs désignés par le conseil communal, le Bourgmestre, l'Echevin des sports Cattelain, Féaux et Michel Pirson, conseiller communal, commissaire aux comptes).

Au moment où la piscine entrera dans la co-propriété, la commune aura droit à 2 administrateurs de plus. Les travaux de construction doivent commencer au début de l'année, dès que le

temps le permettra et devraient être terminés dans deux ans.

L'utilisation du Centre. — Les trois gestionnaires ont priorité concernant l'utilisation d'infrastructure du centre. Les clubs d'Ottignies-L.L.N. peuvent donc, par l'intermédiaire de la commune, réserver des salles pour des heures déterminées, dans la mesure des possibilités.

La direction du Centre est assurée par M. Ph. Mulatin, ancien directeur du Centre ADEPS de Chiny auquel toutes informations complémentaires peuvent être demandées.

Adresse du Centre :

Centre sportif de Blocry :

Rue du Castinia 1 (Hocaille).

SUBSIDES AUX MOUVEMENTS DE JEUNESSE.

Nous donnons ci-après la répartition des subsides octroyés aux mouvements de jeunesse au cours de la séance du Conseil communal du 29 novembre dernier :

Guides de Blocry	15.000
Guides du Petit-Ry	15.000
Patro St-Denis (Mousty)	15.000
Patro Notre-Dame (Mousty)	15.000
Patro St-Remy (Centre)	15.000
Patro Ste-Thérèse (Mousty)	15.000
Scouts de Blocry	15.000
Scouts du Petit-Ry	15.000
Scouts de Louvain-la-Neuve	15.000
	<hr/> 135.000

SUBSIDES AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES.

Au cours de la même séance du Conseil communal, les subsides suivants ont été accordés aux groupements sportifs selon des critères étudiés par l'Association des Clubs Sportifs d'Ottignies.

Proposition de répartition :

Basket Club Ottignies	42 300
C. S. Renivaux	50.200
Pétanque	33.000
C. S. Dyle (athl.)	42.000
Ecole de plongée	79.500
Ecurie La Ferme	3.800
Judo club	65.100
La Prime	45.600
Le Rebond	25.000
Royal Ottignies Stimont (football)	84.000
C. Tennis de Table Ottignies	75.200
Pelote Bruyères	13.000
Vélo club	17.000
Volley-ball	39.800
Cyclotourisme	10.000
R. Auto-Moto Club	5.000
Francs Archers	22.600
Smashing Girls	38.000
Palette Cémoustoise	43.600
Football Limelette	53.100
Rugby Ottignies Club	10.000
G. A. R. S.	20.000
Cosmos	5.000
Patros champ. Athlétisme	3.000
Ass. des clubs sportifs	10.000
Quote-part Com. Eclairage	
Plaine des Jeux partagée avec Rugby-club et Cosmos	9.000
Echanges sportifs avec Merville et Jassans PM	
	<hr/> 845.800

TENNIS CLUB DE LAUZELLE..

A deux pas de chez vous, un nouveau club de tennis se crée et utilise l'infrastructure du centre sportif de Blocry.

Il offre à ce jour la possibilité de jouer toute l'année en couvert et en extérieur. Pour tous renseignements, s'adresser au (010) 415338, M. Wuïame ou le samedi matin au (010) 417034.